



A diffuser largement

Le 9 juin 2009

LE MEPRIS DU PERSONNEL AU CONSEIL GENERAL NE CONNAIT PAS LA CRISE !

Vous le constatez tous, malgré les importantes mobilisations partout en France, les revendications des salariés, des demandeurs d'emploi, des agents des services publics restent, à ce jour, traitées avec mépris par le Gouvernement.

L'énergie, la justice, la santé, l'enseignement, en fait toute la fonction publique est victime d'une casse organisée.

En janvier dernier, Monsieur le Président du Conseil Général a reçu les organisations syndicales et s'est adressé au personnel pour évoquer « la crise et ses conséquences négatives sur les finances locales », « obligeant la Collectivité à pratiquer une politique de restriction budgétaire ».

LA CRISE

N'est-elle pas un prétexte, souvent utilisé abusivement pour pouvoir licencier, délocaliser, fermer les Services Publics ?

La politique gouvernementale tente d'étrangler les collectivités locales. Le Conseil Général n'échappe certes pas à ces mesures.

⇒ *Pour autant, cela ne peut justifier l'attitude violente et méprisante de notre collectivité à l'encontre du personnel et de ses représentants.*

COMMUNICATION

Les agents ne savent plus avec qui et sur quoi ils sont autorisés à échanger avec leurs collègues. Certains cadres sont même sommés de se taire alors qu'ils détiennent des informations concernant les réorganisations à venir et que les agents sont concernés !

Un véritable malaise règne dans les services !!!

Suppressions de postes, modifications des missions, diminution des moyens, précarité...

Est-ce une stratégie de la Direction du CG ? Ou devrions-nous, une fois de plus, comprendre qu'il s'agit « ici ou là de quelques

maladresses », comme l'a déjà affirmé Monsieur le Président du Conseil Général lors d'une entrevue demandée par la CGT le 31 janvier 2008 pour aborder la question de la maltraitance du personnel ?

DIMINUTION DES BUDGETS

Il est demandé aux services de baisser de 15 à 20% leurs dépenses. Les compétences obligatoires de la protection et de l'action sociales (enfance, insertion, surendettement, travailleurs familiaux, personnes âgées ...) sont notamment ciblées.

Les budgets dévolus à la protection sociale et à la sécurité du personnel le sont aussi.

⇒ *La protection sociale de la population, particulièrement dans cette période, et la protection collective des agents ne sont-ils plus des priorités ?*

RMI/RSA

Le RSA est mis en place par le Gouvernement et est effectif au 1^{er} Juin 2009. Notre Conseil Général a décidé que les dossiers devraient être dorénavant instruits par les CAF qui ont des effectifs très insuffisants !

Le Pôle Emploi (fusion ASSEDIC/ANPE) est en pleine réorganisation et ne peut faire face au suivi des demandeurs d'emploi.

⇒ **Qu'en est-il du devenir du Service Insertion au Conseil Général ? Que vont devenir nos collègues contractuels ? Qu'en est-il du Service Public ?**

Les multiples « réorganisations » du pôle Solidarités pourraient faire penser à de la « navigation à vue ». Elles ont pourtant une cohérence : absence de concertation, dilution des métiers...

⇒ **Elles vont aggraver les situations, au grand désespoir des collègues soucieux et garants d'un service public de qualité, et au détriment des usagers.**

« 300 METIERS INDISPENSABLES AU SERVICE PUBLIC AU CONSEIL GENERAL » (Echos 76) :

Mais combien parmi eux vont prochainement disparaître ? Les puéricultrices, par exemple, sont déjà remplacées par des infirmières ! Les concours devant garantir la titularisation des agents ne sont pas organisés ! Le Conseil Général fait-il le nécessaire ?

NEGOCIATIONS :

La CGT, 1^{er} syndicat du Conseil Général RE-demande l'ouverture de véritables négociations sur :

- La santé au travail, les conditions de travail,
- le temps de travail,
- le régime indemnitaire,
- la création d'une commission mobilité pour garantir des critères transparents, négociés et équitables.
- ...

⇒ **Malgré le « souci du dialogue social » affiché par notre Président, le personnel n'a toujours pas de réponse !**

MALTRAITANCE :

Jamais autant de collègues ne sont venus nous voir en toute légitimité pour dénoncer des conditions de travail fortement dégradées, des discriminations, des menaces, la division du personnel, la mise à sac des équipes...

⇒ **Cela devient insupportable et demande des réponses appropriées et responsables.**

Doit-on attendre qu'un de nos collègues retourne cette violence subie contre lui ou autrui ?

D'ores et déjà, nous avons demandé aux élus un rendez-vous. Seuls les élus communistes et ceux de l'opposition nous ont répondu à ce jour.

Chers collègues, soyons vigilants, réactifs et n'hésitez pas à nous faire remonter vos informations, vos questions, et à nous contacter !

Venez nombreux aux Heures Mensuelles d'Informations Syndicales Pour débattre de ces questions et décider ensemble !

- 18 juin, Fécamp
- 22 juin, Montivilliers
- 26 juin, Forges-les-Eaux
- 2 juillet, Sotteville

✂-----✂-----✂-----✂-----✂-----
S'organiser pour agir : je souhaite contacter la CGT !

NOM.....Prénom

Service

Téléphone Mail

A renvoyer au syndicat CGT du Conseil Général, Hôtel du Département, Bat F porte 19 – 76100 ROUEN - ☎ 02.35.03.67.75 – SYNDICAT-CGT@cg76.fr